

Procès-verbal de la 2^e séance ordinaire du Conseil d'établissement

À l'école de l'Odysée

Lundi 10 novembre 2025 de 18h30 à 20h30

Sont présents

Poste	La composition	Groupe représenté
1	Mme Casina-Dorina Valea	Parents
2	Mme Anca Bota	Parents
3	Mme Marie-France Fortier	Parents, présidente
4	Mme Joëlle Jabbour	Membre de la communauté
5		
1	Mme Nancy Abugaber	Enseignante
2	Mme Patricia Pelletier	Orthopédagogue, secrétaire du conseil
3	M. François Labrie	Personnel de soutien, concierge
4		
Seront également présents à la table du conseil :		
	Mme Magalie Michaud	Directrice de l'école
	Mme Corine Rioux	Directrice adjointe de l'école
Sont absents		
1	M. Yassine Acherkiy	Parents
2	Mme Isabelle Roy	Enseignante

11	Adoption de l'ouverture par la présidente, le quorum et les présences :
	Madame Fortier, présidente, ouvre la séance à 18 h 43 après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.
12	L'adoption de l'ordre du jour :
OD 25-26, 12	CONSIDÉRANT Que la directrice a élaboré un projet d'ordre du jour;
	CONSIDÉRANT Que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;
	EN CONSÉQUENCE Il est résolu à l'unanimité par les membres du conseil;
	D'ADOPTER L'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 10 novembre 2025
	En y ajoutant les points affaires nouvelles a) Bingo

Durée	No	Sujet	Objet
5 min.	11	a) Adoption de l'ouverture de la séance par la présidente b) Présences – vérifications et quorum	Adopte Constate
2 min.	12	Adoption de l'ordre du jour	Adopte
10 min.	13	Question(s) du public	
2 min.	14	Adoption du procès-verbal de la séance du 1 ^{er} octobre 2025	Adopte
5 min.	15	Suivi(s) au procès-verbal	
2 min.	16	Correspondance	Informe
10 min.	17	Les rapports et la reddition de comptes : a) Rapport du président; b) Rapport de la direction; c) Rapport du service de garde;	Informe
55 min.	18	Travaux du conseil : a) Projet éducatif; b) Activités éducatives; c) Éducation à la sexualité – classes d'accueil; d) Contenus en orientation scolaire et professionnelle; e) Entente d'allègement – SDG+SDD; f) Abonnement Institut TA; g) Formation obligatoire – conseil d'établissement; h) Paniers de Noël i) Résultats académiques aux examens du MEES – 4 ^e et 6 ^e année	Informe Approuve Approuve Approuve Adopte Adopte Informe Approuve Informe
5 min.	19	Affaires nouvelles : Bingo	
2 min.	20	Levée de la séance	Adopte
10 min.	21	Rapport de la personne déléguée au comité de parents du centre de services scolaire.	

13	Questions du public :
	Question du public : aucune.

14	Adoption du procès-verbal de la séance du 1 ^{er} octobre 2025 :
OD 25-26, 14	PRÉAMBULE Madame Marie-France Fortier, présidente, demande aux membres si les documents remis étaient conformes et si certaines modifications s'imposent.
	CONSIDÉRANT Que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 septembre 2023, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion;
	EN CONSÉQUENCE Il est résolu à l'unanimité par les membres du conseil;
	D'ADOPTER Tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 1 ^{er} octobre 2025;
	Document disponible sur demande.
15	Suivi(s) au procès-verbal :
Suivi au procès-verbal	
16	Correspondance :
	Aucune.

17	Les rapports et les redditions de comptes :
----	---

Rapport de la présidente :

17-a)	Rien à rapporter.
-------	-------------------

Rapport de la directrice : Madame Michaud

17-b)	Course d'automne 8 octobre dernier Course d'automne avec tous les élèves de l'école au parc Alexander. Beaucoup d'entraide lors de la course.
-------	--

	Photo scolaire	La boîte blanche a été achetée par la compagnie la Pomme Verte. Voulons-nous garder cette compagnie ? On attend de voir les photos.
	Formations	Formation et développement RAI en lecture 3^e cycle + 2^e cycle du primaire 2^e cycle : vendredi 24 octobre et 3^e cycle : mardi 21 octobre RAI : réponse à l'intervention selon les 3 paliers d'intervention. Formation Gestion efficace des comportements 3 équipes qui débiteront une formation sur l'enseignement efficace et la gestion efficace des comportements. L'enseignement efficace consiste en l'utilisation de pratiques pédagogiques qui sont reconnues par la recherche comme ayant un impact positif sur la réussite des élèves. Le fascicule Pour un enseignement efficace est un outil de développement et de réflexion, un répertoire de bonnes pratiques guidé par cinq principes fondamentaux : • L'enseignement-apprentissage • La gestion de classe • La culture de collaboration • Le développement professionnel • Les programmes et les encadrements Il s'inscrit dans le cadre d'un référentiel pour une organisation efficace composé de trois fascicules. Le CSSMB, en partenariat avec l'Université TÉLUQ, offre à ses enseignants de suivre des formations en enseignement efficace.
	Des élèves au fourneau	Demande de subvention de l'organisme 100 degrés. 15 000\$ ont été reçus. Jusqu'à présent, presque tous les élèves ont eu la chance de faire des smoothies. Prochaine recette, fabrication de biscuits.
	Spectacles au CHSLD	Vigie-Santé par nos élèves de 5 ^e année, 402 et 840.
	Célébration école	Nous avons accumulé assez de boussoles pour offrir à nos élèves une danse de l'Halloween dans l'auditorium.
	Plans d'intervention	Opération en cours.

Projets d'envergure	Nous avons amorcé ce point de notre projet éducatif. Projet de réalité augmentée. Les élèves ont commencé à travailler avec Marc Sauvageau pour la rédaction de Haïku en lien avec le sujet choisi : certains ont choisi les aurores boréales, d'autres, les animaux du Québec.
Formation « Tueur actif »	Offerte par le SPVM à tout le personnel. La policière reviendra pour l'équipe du service de garde.
Café rencontre	Avec les parents des deux classes d'accueil (24 septembre dernier)
Projet douance	Projet d'aquariophilie avec des élèves ciblés (2X semaine)
Travaux	Changement des systèmes de chauffage : débute en juin 2026 et ce fera sur deux ans.
Bingo de Noël	Le 4 décembre prochain à 18h30. Organisé par Madame Sophie de service de garde. Les invitations seront envoyées sous peu.
Visite du directeur général	Vendredi dernier, il a été accueilli par deux élèves de 6 ^e année pour faire la visite de l'école. Il a animé une dictée en 401, il a fait des jeux avec le 840 et il a animé le calendrier dans une classe SSPA.

Rapport du Service de garde

17-c)	•
-------	---

18 Les travaux du conseil d'établissement :

18-a)	Projet éducatif
	PRÉAMBULE Mme Michaud revoit avec le conseil les objectifs du projet éducatif CONSIDÉRANT Que le projet éducatif doit être adopté par le conseil (LIP, art. 74.). EN CONSÉQUENCE Le conseil est mis au courant des dernières actualisations du projet éducatif. Document disponible sur demande.
18-b)	Activités éducatives
OD 25-26, 15	Madame Michaud fait l'énumération des activités éducatives déposées : • Auberge du petit bonheur, classe verte 6^e année; • Radio-Canada 6^e année, 23 avril 2026; • Sortie Père Noël au centre Fairview pour les élèves des classe SACAPS. PRÉAMBULE

	CONSIDÉRANT	Que conformément à l'article 75.0.1 de la LIP, celles-ci doivent être approuvées par le conseil d'établissement.
	EN CONSÉQUENCE	Il est résolu à l'unanimité par les membres du conseil
	D'APPROUVER	Les activités éducatives nommées ci-dessus pour l'année 2025-2026.
18-c)	Éducation à la sexualité – classes d'accueil	
OD 25-26, 16	PRÉAMBULE	Mme Michaud mentionne que les classes d'accueil n'enseigne pas le programme du CCQ (Culture et citoyenneté québécoise). Cependant, les enseignantes de ces classes doivent enseigner le programme d'éducation à la sexualité selon les grilles ministérielles.
	CONSIDÉRANT	Qu'en vertu de l'article 85. de la LIP, le conseil approuve les services éducatifs dispensés aux élèves,
	EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Mme Fortier, appuyé par M. Labrie
	D'APPROUVER	Les planifications d'éducation à la sexualité selon les grilles ministérielles de l'accueil telles que présentées pour l'année 2025-2026.
		Documents disponibles sur demande.
18-d)	Contenus en orientation scolaire et professionnelle	
OD 25-26, 17	PRÉAMBULE	Mme Michaud présente les conditions et modalités d'intégration des COSP (contenus en orientation scolaire et professionnelle) qui est fait au 3 ^e cycle.
	CONSIDÉRANT	Qu'en vertu de l'article 85. de la LIP, le conseil approuve les services éducatifs dispensés aux élèves,
	EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Mme Fortier, appuyé par Mme Valea
	D'APPROUVER	Les conditions et modalités d'intégration des COSP telles que présentées.
		Documents disponibles sur demandes.

18-e)	Entente d'allègement – SDD+SDD	
OD 25-26, 18	PRÉAMBULE	Mme Michaud demande au conseil s'il est d'accord avec les critères pour être éligible à l'allègement pour certaines familles.
	CONSIDÉRANT	Que la demande est formulée par écrit ou par la travailleuse sociale ou par une référence d'un membre de l'équipe-école; Que la situation est temporaire et unique; Que la gratuité ne soit jamais complète; Qu'elle soit limitée dans le temps.
	EN CONSÉQUENCE	Il est résolu à l'unanimité par les membres du conseil
	D'ADOPTER	Les critères pour être éligible à l'allègement de certains frais au SDD ou SDG pour l'année 2025-2026.
18-f)	Abonnement Institut TA	
OD 25-26, 19	PRÉAMBULE	Cette année, Mme Rioux a inscrit 50 employés à l'Institut des Troubles d'Apprentissage et les parents de l'école de l'Odysée. Cette plateforme permet d'avoir accès à des conférences avec des professionnels chevronnés
	CONSIDÉRANT	Que les liens seront envoyés à tous les parents; Que les enseignants auront des diner causerie et auront accès en tout temps aux conférences; Qu'il y aura également un congrès en mars accessible aux intéressés; Que les frais seront partagés dans des budgets différents; Que les sommes dépensées doivent être adoptées par le conseil.
	EN CONSÉQUENCE	Il est résolu à l'unanimité par les membres du conseil
	D'ADOPTER	L'abonnement pour 2025-2026 à l'Institut des Troubles d'Apprentissage pour 50 membres du personnel ainsi que l'ensemble des parents de l'école de l'Odysée.
18-e)	Formation obligatoire – conseil d'établissement	
	PRÉAMBULE	Madame Michaud nous fait le rappel qu'il est nécessaire pour les nouveaux membres de suivre les formations à l'adresse suivante : https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire
18-e)	Paniers de Noël	
OD 25-26, 20	PRÉAMBULE	Comme depuis plusieurs années maintenant, il y aura des paniers de Noël pour quelques familles. Les denrées seront ramassées de classe en classe par les élèves afin d'être ensuite redistribuées par l'entremise de Mme Bidégaré-Lavigne, travailleuse sociale à de l'Odysée.

	Que les dons seront des contributions bénévoles; Que ce seront des familles dans le besoin qui recevront les boites. CONSIDÉRANT
	Il est résolu à l'unanimité par les membres du conseil; EN CONSÉQUENCE
	Le projet des paniers de Noël pour décembre 2025. D'APPROUVER
18-i)	Résultats académiques aux examens du MEES – 4 ^e et 6 ^e année
	Nos résultats pour le RÉTACS ouest nord sont les meilleurs et sont au-dessus de la moyenne du CSSMB. Bravo à tous! PRÉAMBULE
19	Affaires nouvelles :
09 - a) Bingo	Mme Florence Bidégaré-Lavigne, travailleuse sociale, et Mme Sophie Gros D'Aillons, éducatrice au SDG, veulent demander aux commerçants des commandites afin d'avoir des prix pour le bingo à l'école de l'Odysée. Il n'y aura pas de frais pour les familles, cependant, il y aura des croustilles et des jus disponibles à l'achat. PRÉAMBULE
	Que les commandites ne seront pas rattachées à des conditions qui sont incompatibles avec la mission de l'école, notamment des conditions relatives à toutes forme de sollicitation de nature commerciale, tel que mentionné dans l'article 94 de la LIP. CONSIDÉRANT
	Il est résolu à l'unanimité par les membres du conseil EN CONSÉQUENCE
	La demande de commandites à des commerçants environnants pour le bingo de décembre 2025. D'APPROUVER
20	Levée de la séance :
OD 25-26, 20	Que l'ordre du jour est épuisé; CONSIDÉRANT
	Il est résolu à l'unanimité; EN CONSÉQUENCE
	L'assemblée de la séance ordinaire à 20 h 08. DE LEVER
21	Rapport de la personne déléguée au comité de parents du centre de services scolaire
	Qu'aucun parent ne représente l'école de l'Odysée au comité de parents. CONSIDÉRANT
	Il n'y aura pas de rapport. EN CONSÉQUENCE